

## Règlement du jeu-concours

# LE JEU DU CENTENAIRE

dans le cadre de l'année du

## CENTENAIRE LA MONTAGNE

### Article 1

La société **LA MONTAGNE - SA** au capital de **609 796,07 €** - RCS Clermont-Fd 856 200 159 – 45, rue du **Clos Four** – 63056 Clermont-Ferrand cedex 2, organise un concours **de mai à octobre 2019**, sans obligation d'achat et ouvert à toute personne physique majeure, à l'exception des membres du personnel de la société organisatrice et du groupe Centre France.

### Article 2

- Pour participer, il suffit de cocher, sur un bulletin de jeu dédié, les réponses à 10 questions ayant trait au centenaire du journal La Montagne.
- Le bulletin de jeu est disponible :
  - dans le journal La Montagne (toutes éditions) à l'occasion du lancement du jeu - 1 parution d'une page, entre le jeudi 2 mai et le samedi 11 mai 2019, selon disponibilités
  - auprès des délégués commerciaux lors des animations ponctuellement mises en place dans les points de vente ou sur des événements,
  - à l'accueil des agences La Montagne,
  - chez les diffuseurs de presse sur la zone principale de diffusion (Puy-de-Dôme, Allier, Cantal, Haute-Loire, Creuse, Corrèze),
  - auprès des équipes présentes lors de la tournée itinérante dans le cadre du Centenaire (dates et lieux en annexe),
  - en téléchargement sur la page web dédiée ([100ans.lamontagne.fr](http://100ans.lamontagne.fr)),
  - sur simple demande, par téléphone ou mail au service Marketing-Ventes du journal (tel 04 73 17 18 99 – e-mail : [marketing-ventes@centrefrance.com](mailto:marketing-ventes@centrefrance.com))
- Des indices permettant de répondre aux questions seront publiés dans le journal La Montagne (toutes éditions) à partir du mois de juin et jusqu'au terme du jeu.
- Des indices pourront également être recueillis auprès des équipes présentes sur la tournée itinérante ou autres événements, dans les agences La Montagne et dans les points de vente.

### Article 3

La participation est limitée à un bulletin par personne.

La validité des bulletins suppose :

1. De remplir correctement le bulletin de jeu avec une et une seule des 3 réponses proposées
2. De remplir correctement les champs obligatoires du bulletin de jeu (Nom/Prénom/Ville) et au moins une des modalités de contact (Adresse et code postal / Téléphone / E-mail).
3. D'envoyer le tout sous pli correctement affranchi\* à :

**LA MONTAGNE – JEU DU CENTENAIRE**  
**Service Marketing-Ventes**  
**45, rue du Clos Four – 63056 Clermont-Ferrand cedex 2**

au plus tard le **18 octobre 2019**, le cachet de La Poste faisant foi.

Tout bulletin illisible, raturé ou incomplètement rempli sera considéré comme nul.

**Article 4**

La dotation comporte 56 lots.

Les lots attribués par tirage au sort parmi les bonnes réponses, sont les suivants :

● **Du 1<sup>er</sup> au 6<sup>ème</sup> lot**

**6 X 1 séjour, sur le thème « bien être, nature, détente, gastronomie » d'une valeur de 1000 € TTC.**

**Les gagnants composent leur séjour selon leur souhait : nombre de participants, nombre de nuitées, restauration, activités... à hauteur de 1000 € TTC.**

**Ils peuvent choisir, le cas échéant, un pack composé par le prestataire et d'un montant de 1000 €TTC, incluant l'hébergement et/ou la restauration et/ou les activités pour 1 ou plusieurs personnes.**

**Les lieux des séjours sont attribués aux gagnants de façon aléatoire, au fur et à mesure du tirage au sort. Ils se situent dans chacun des départements de la zone de diffusion principale du journal La Montagne, soit Puy-de-Dôme, Allier, Cantal, Haute-Loire, Creuse et Corrèze.**

**La validité des lots est de 1 an, à compter du 30 novembre 2019.**

*Ces lots font l'objet d'un partenariat avec les établissements :*

- VOLCA'LODGES – Tournebise - 63230 Saint-Pierre-le-Chastel
- CHÂTEAU D'YGRANDE - Le Mont - 03160 Ygrande
- DOMAINE ST ROCH - Château Coudert - 43230 Salzuit
- CYPRES SI HAUT - 15 Rue du Fond Bourg, 19330 Saint-Mexant
- HOSTELLERIE DE LA MARONNE - 15140 Saint-Martin-Valmeroux
- CHÂTEAU DE LA CAZINE - Domaine de la Fôt - 23300 Noth

● **Du 7<sup>ème</sup> au 57<sup>ème</sup> lot**

**50 x carte cadeau KADÉOS ZENITH d'un montant de 100 € TTC**

*Ces lots font l'objet d'un partenariat la société :*

- EDENRED France - 166-180, boulevard Gabriel Péri - 92240 Malakoff

### **Article 5**

Les gagnants seront déterminés parmi les bonnes réponses, sous contrôle d'un Huissier de justice de la SCP BAREL-PELISSIER, 16 rue Rameau, à Clermont-Ferrand.

Le tirage au sort est fixé au mercredi 30 octobre 2019, dans les locaux de la société organisatrice : La Montagne – 45, rue du Clos Four à Clermont-Ferrand.

### **Article 6**

Les gagnants ne pourront prétendre à quelconque échange ou contrepartie en espèces.

### **Article 7**

Les gagnants seront avertis personnellement par lettre adressée à leur domicile ou par téléphone ou par courrier électronique, selon les coordonnées renseignées sur le bulletin de jeu.

### **Article 8**

Le tirage au sort aura lieu le mercredi 30 octobre 2019.

La remise des lots aura lieu dans les 30 jours suivant le tirage au sort.

### **Article 9**

La société **LA MONTAGNE** pourra diffuser sur ses supports presse (journal, site internet...) le nom et commune de résidence des gagnants à des fins promotionnelles ou purement informatives. Une photographie des gagnants pourra également, avec leur accord, être publiée.

### **Article 10**

La société **LA MONTAGNE** sera seule compétente pour régler tout litige portant sur l'application du présent règlement.

### **Article 11**

La société **LA MONTAGNE** ne saurait être responsable de faits de toute nature qui ne lui seraient pas imputables, notamment un éventuel retard de distribution du courrier, ni de cas de force majeure, ni de défaillance de la part des prestataires fournisseurs des lots, susceptibles de perturber, modifier ou annuler le jeu.

### **Article 12**

La participation au jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Le règlement est disponible sur simple demande, par courrier\*, auprès de

**LA MONTAGNE – Jeu du Centenaire**  
**Service Marketing Ventes**  
**45, rue du Clos Four**  
**63056 CLERMONT FERRAND Cedex 2**

ou par mail : [marketing-ventes@centrefrance.com](mailto:marketing-ventes@centrefrance.com), ou par téléphone au 04 73 17 18 99.

□□□□□□□□□□

\*remboursement par chèque du timbre au tarif lent en vigueur, sur simple demande, auprès de [service-marketing@centrefrance.com](mailto:service-marketing@centrefrance.com) ou à l'adresse mentionnée ci-dessus

-ANNEXE-

DATES ET VILLES DE LA TOURNÉE ITINÉRANTE / CENTENAIRE LA MONTAGNE

MARDI 14 MAI 2019	TULLE (Corrèze)
MERCREDI 15 MAI 2019	BRIVE (Corrèze)
JEUDI 16 MAI 2019	USSEL (Corrèze)
VENDREDI 17 MAI 2019	GUÉRET (Creuse)
SAMEDI 18 MAI 2019	MONTLUÇON (Allier)
MARDI 21 MAI 2019	MOULINS (Allier)
MERCREDI 22 MAI 2019	VICHY (Allier)
JEUDI 23 MAI 2019	THIERS (Puy-de-Dôme)
VENDREDI 24 MAI 2019	RIOM (Puy-de-Dôme)
SAMEDI 25 MAI 2019	ISSOIRE (Puy-de-Dôme)
MARDI 28 MAI 2019	AURILLAC (Cantal)
MERCREDI 29 MAI 2019	SAINT-FLOUR (Cantal)
VENDREDI 31 MAI 2019	BRIOUDE (Haute-Loire)